



# L'ASSISTANT de CLUB





## ■ Objectifs de la formation

**Acquérir** les connaissances  
pour

**assister** toutes personnes certifiées quelque  
soit le niveau d'intervention  
et

**assurer** l'encadrement des déplacements.



## ■ Contenu de la formation

### ***Contenu de la formation hors certification Assistant Club :***

- Formation en centre :
  - face à face pédagogique 14 heures
- Formation en centre :
  - pratique avec les formateurs 2 heures
- Travail personnel individuel 5 heures
- Stage en situation pédagogique au sein du club 30 heures
- Accompagnement lors de déplacement 4 heures

Le PSC 1 étant obligatoire pour la validation finale de l'Assistant Club, sa formation est laissée à l'initiative des candidats (12 heures).



## ■ **Le brevet fédéral d'assistant club est constitué de 3 Unités Capitalisables**

**UC 1 :** Etre Capable de participer au fonctionnement du club

**UC 2 :** Etre Capable de participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe

**UC 3 :** Etre Capable d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

### La sécurité :

**1 h**

- Evaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité des pratiquants (organisation de la sécurité en fonction des effectifs et de l'activité)



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

**L'accompagnement lors d'un déplacement :**

**3 h**

- Les règles liées à la surveillance et à la sécurité d'un groupe,
- La gestion d'un groupe,
- La prévention des risques,
- La gestion du matériel
- La réglementation spécifique pour la gestion d'un groupe de mineurs.



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

### La connaissance du club :

3 h

- L'organisation et le fonctionnement du club,
- Les notions sur la licence et les structures fédérales,
- Les bases du travail en équipe,
- Les bases de l'organisation d'une compétition.



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

**La connaissance  
de l'ENF**

**3 h**

**et de la formation fédérale :**

- Présentation de l'ENF



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

**La communication :**

**1 h**

- Elaboration d'un compte-rendu
- La présentation orale



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

L'action pédagogique :

3 h

- Les règles de base de l'attitude de l'éducateur face au public,
- La structure d'une séance :
  - l'accueil,
  - les présences,
  - la prise en main,
  - la présentation de la séance.
- Le matériel et son utilisation (son rangement, son stockage sur la piscine)



## ■ Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

### Pratique avec les formateurs

#### La sécurité :

1 h

- Evaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité des pratiquants (organisation de la sécurité en fonction des effectifs et de l'activité)

#### La connaissance du milieu aquatique

1 h



## ■ **Le travail personnel individuel**

### **La sécurité :**

**0 h 30**

- Evaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité des pratiquants (organisation de la sécurité en fonction des effectifs et de l'activité)

### **La connaissance du club :**

**1 h**

- L'organisation et le fonctionnement du club,
- Les notions sur la licence et les structures fédérales.

### **La connaissance de sa discipline**

**3 h 30**



## ■ Le stage en situation pédagogique:

Pour cette partie de la formation, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès des différents groupes du club, de façon régulière, sur une durée minimum **de 30 heures**, au sein d'un club labellisé FFN.



## ■ Le tuteur :

La personne assurant la fonction de tuteur doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.

Le tuteur, titulaire au moins du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré, a un rôle essentiel dans l'accompagnement et le suivi de la formation du stagiaire. Son engagement est indispensable puisqu'il doit notamment :

- ✚ Accueillir le stagiaire au sein du club,
- ✚ L'informer et l'initier à la culture fédérale ainsi qu'à la culture du club,
- ✚ Gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- ✚ Organiser en lien avec l'ERFAN, la formation du stagiaire au sein du club, transmettre les savoirs faire,
- ✚ Evaluer le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes)...



## ■ L'accompagnement lors d'un déplacement :

Le stagiaire est placé,  
au sein de son club,  
sur une mise en situation pratique obligatoire,  
sur au moins un déplacement ou une compétition,  
avant la délivrance du diplôme.



## ■ Dates clés :

- Dépôt des dossiers d'inscription : Août 2011
- Epreuves de sélection : Septembre 2011
- Début de la formation en centre : Octobre 2011
- Fin de la formation : Décembre 2012

